



MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS FRANCE DE

Spécial 92^e Congrès



Retrouvez
tous les travaux du
92^e Congrès de l'AMF
dès décembre 2009 dans
Maires de France.
Pour vous abonner, rendez-
vous sur le stand de
l'AMF, hall 3

Mardi 17 novembre 2009 ■ n° 1

Éditorial

Le maire, force de proximité



Nos communes et communautés sont confrontées à deux réformes très importantes. Sur la réforme territoriale nous avons obtenu des avancées significatives :

confirmation de la clause de compétence générale pour les communes qui reste la circonscription de droit commun pour les délégués à l'intercommunalité, les communes nouvelles se feront sur la base du volontariat et les métropoles se constitueront à l'initiative des élus et disposeront d'un statut d'EPCI.

Pour la réforme de la TP, nous venons de rappeler les difficultés et iniquités soulevées, à ce jour, par le projet de loi. Il est nécessaire d'assurer la pérennité indispensable du lien fiscal entre entreprises et territoires, d'augmenter significativement la part de cotisation complémentaire sur la valeur ajoutée revenant aux communes et communautés et de mettre enfin en œuvre un véritable dispositif de péréquation nationale au profit des zones les moins riches. Au moment où s'ouvre notre 92^e Congrès, je tiens à renouveler ma grande confiance dans la capacité des maires à faire face. Élus de proximité, ils sont les garants de la cohésion sociale, il faut donc les aider en leur donnant les moyens pour agir !

Jacques Pélissard, président de l'AMF

MICRO-TROTTOIR

Mobilisation, questions et préoccupations

À l'orée du 92^e Congrès, nous avons interrogé trois présidents et un vice-président d'associations départementales de maires. Ils arrivent à Paris avec de fortes attentes concernant les réformes en cours.



Élisabeth Lamure,
présidente de l'Association
des maires du département
du Rhône, maire
de Gleizé, sénatrice

« Le rôle des associations départementales, en lien avec l'AMF, est d'accompagner les élus. J'entends donc bien "accompagner" les maires du Rhône à ce congrès, c'est-à-dire porter leurs interrogations, accéder aux informations, faciliter les pistes de réflexion, et surtout leur permettre d'apporter leur contribution au débat.

Les questions qui dominent cette fin d'année sont celles qui vont impacter les communes à court et moyen terme : la réforme territoriale et la suppression de la taxe professionnelle. La première est nécessaire. Une écrasante majorité de nos concitoyens demande la simplification des institutions. Il apparaît déjà que les communes peuvent être rassurées quant à leur existence et aux compétences qu'elles continuent d'exercer.

Toutefois, j'entends beaucoup d'interrogation sur l'abaissement du seuil du mode

de scrutin de liste à 500 habitants : les maires craignent la "politisation" de l'élection en milieu rural, et, lorsqu'une seule liste sera présente, l'abstention. Le Parlement ne manquera pas d'amender ce texte et je suis certaine que le Sénat sera constructif !

Le sujet de la TP apparaît, quant à lui, comme l'"épée de Damoclès". Sa suppression est bienvenue pour la compétitivité de nos entreprises, et cette disposition n'affectera pas les budgets communaux pour 2010, mais, au-delà, l'inquiétude sur sa compensation est justifiée.

Le programme du congrès aborde d'autres questions sur lesquelles les maires pourront échanger. Ce congrès coïncide aussi

« Une écrasante majorité de nos concitoyens demande la simplification des institutions »

avec un événement que d'aucuns qualifient de "planétaire" : nous fêterons ensemble l'arrivée du Beaujolais nouveau, fruit de notre beau vignoble rhodanien ! »



Jean-Louis Grimal,
président de l'Association
départementale
des maires de l'Aveyron,
maire de Curan

« Je suis d'abord ravi d'être au congrès. Je viens tous les ans, et c'est mon premier congrès en tant que président des maires de l'Aveyron. Nous sommes environ 50 et cette mobilisation, que nous avons encouragée, s'explique notamment par une actualité exceptionnelle, comme le rappelle le thème du congrès. Mais nos maires se posent des questions. Ils ne savent pas, en particulier, à quelle "sauce" ils vont être

« Avec la réforme de la taxe professionnelle, arriverons-nous à financer nos projets ? »

mangés. Le 8 décembre, nous les réunirons d'ailleurs afin de les éclairer sur les réformes (taxe professionnelle, collectivités...) en cours. Sur la taxe professionnelle (TP), il y a un paradoxe notable : en début d'année, nous avons été sollicités pour participer au plan de relance. En fin d'année, après nous avoir annoncé la réforme de la TP début 2009, le compte n'y est pas pour nos ressources à venir. Arriverons-nous à financer nos projets ?

La réforme territoriale, elle, est mieux comprise, au moins dans ses origines. Pays, EPCI, syndicats... quand on monte un projet, son portage est difficile en raison des compétences partagées. Une réforme clarifierait les choses.

Mais notre mobilisation est forte pour une autre raison : en 2008, le renouvellement des maires a été important (43 %). Si les nouveaux élus ne voient pas l'intérêt de venir la première année, l'année suivante, cela devient plus évident ! Un congrès, d'abord, ce n'est pas un événement banal. On prend la température de la démocratie locale, il y a des moments forts...

En outre, c'est un lieu de rencontre et d'information auprès de ses pairs ou, côté salon, de fournisseurs de matériel destiné aux collectivités. Venir à Paris ces trois jours offre l'occasion de ne pas rester dans son coin. Un maire qui veut rester efficace doit savoir s'oxygéner. »



Philippe Masure,
vice-président de la
Fédération des maires
de Savoie, président de
l'Association des maires
du bassin d'Albertville,
maire d'Albertville

« Nous arrivons à Paris avec détermination. La crise nous invite à dessiner de nouveaux modèles. De plus, il est temps de relever les défis posés par de multiples germes de changements planétaires. Les Grenelles de l'environnement I et II sont une avancée, mais il n'est que temps de mettre en place des stratégies globales d'adaptation. Les montagnards, les Savoyards sont sans doute mieux préparés que d'autres à cela.

Souvenons-nous... au début du XX^e siècle, la Savoie rurale voit se développer la métallurgie et l'hydro-électricité, puis viennent les Trente glorieuses avec l'Or blanc. Trois révolutions en un siècle ! Bientôt quatre... Aujourd'hui, nous concentrons notre réflexion sur des valeurs de bien-être, de "vivre ensemble", de terroir, dans des territoires respectueux de leurs paysages et de leur environnement. En intégrant les défis de la crise, la raréfaction des ressources naturelles, l'évolution du climat, le vieillissement des populations, les risques naturels...

Mais notre présence se veut aussi un appel. La France manque de politiques incitatives qui favorisent l'adaptation des territoires et les actions concrètes. La réflexion est là, mais, trop souvent, la mise en œuvre est décevante. Regardez le projet de recomposi-

« Il est temps de relever les défis posés par de multiples germes de changements planétaires »

tion territoriale : le principe - simplifier les strates de décision publique - est bon. Pourtant, les orientations proposées font douter. L'État ne sort pas de sa culture jacobine. Inutile de revenir sur les incertitudes accompagnant la réforme de la TP.. Qu'on laisse aux collectivités la responsabilité d'exprimer leur diversité et d'exploiter durablement leurs richesses. Allons aussi plus loin en matière d'autonomie des régions, et que l'État se recentre sur les stratégies et les grands équilibres nationaux ou européens. »



Sylvain Fernandez,
président de l'Association
des maires et des élus du
Tarn, maire de Cambounet-
sur-le-Sor, président de la
communauté de communes
du Sor et de l'Agout

« J'arrive à ce congrès avec un peu d'inquiétude. Précisément, deux questions nous préoccupent : la réforme territoriale et la réforme financière. Sur ces sujets, quelles sont les intentions des pouvoirs publics ? C'est flou. En particulier, comment va être compensée la taxe professionnelle qui assure plus de 50 % des ressources des collectivités ?

Pour 2010, nous avons reçu des "assurances", mais pour les années suivantes, c'est l'inconnu. Je parle de la réforme financière, car elle conditionne notre capacité d'agir.

Mais la réforme territoriale nous intéresse aussi. Nous avons été invités à développer l'intercommunalité, mais les redécoupages envisagés ne la respectent pas. Que com-

« Jamais je n'ai vu tant de questions sur l'exercice du mandat »

prendre ? Par ailleurs, ce "conseiller territorial" va-t-il vraiment permettre des économies substantielles ? J'attends aussi de le voir en situation, représenter les intérêts parfois contradictoires d'un département et de la région !

Je suis maire depuis 1989, et président des maires et élus du Tarn depuis 2008. Jamais je n'ai vu tant de questions sur l'exercice du mandat. Nous sommes une forte délégation cette année, près de 100, et cela dénote à quel point nous sommes preneurs d'informations. Ces inquiétudes nous amènent à nous fédérer. Avec les autres présidents de maires de la région, nous organisons des rencontres sur des points précis. Nous avons désigné des "référénts" : mon collègue de Haute-Garonne est ainsi chargé du service minimum à l'école et mon collègue de l'Aveyron de la présence postale. Je ne le suis pas encore, mais nul doute que nous allons nous en donner un sur les réformes en cours. Face aux problèmes, il faut se fédérer et l'échelon régional est le bon. »

JOURNÉE OUTRE-MER DU 16 NOVEMBRE

La question foncière et le développement économique, deux préoccupations majeures des États généraux de l'Outre-mer, ont été au cœur de cette première journée du Congrès.

Quels projets de territoire pour les Outre-mers ?

Le premier débat de la journée a porté sur les outils grâce auxquels les collectivités pourraient disposer d'une véritable maîtrise du foncier. Dans le contexte de l'Outre-mer, la question du foncier semble en effet se poser avec une acuité particulière – la faible disponibilité en foncier aménagé amenant une carence grave en logements sociaux notamment.

Quels outils pour une véritable maîtrise du foncier ?

La table ronde a été introduite par les sénateurs Serge Larcher (Martinique) et Éric Doligé (Loiret), respectivement président et rapporteur de la mission d'information du Sénat sur la situation en Outre-mer. Le sénateur Larcher a souligné que « *le Sénat a entendu le cri de désarroi parti des Dom-Tom. Le temps n'est plus à colmater les brèches mais à éradiquer les racines du malaise* ».

Le sénateur Doligé a, pour sa part, énuméré un certain nombre des écueils sur lesquels « *achoppent* » la politique foncière ultra-marine : « *manque de place, renchérissement des opérations du fait de la spéculation, coûts de construction élevés, prévention des risques*. » Face à ces difficultés, la mission préconise notamment de mettre en place des outils efficaces pour libérer le foncier appartenant à l'État.

Ces difficultés ont été concrètement illustrées par Raymond Lauret et Jean-Louis Grandvaux, respectivement président et directeur de l'Établissement public foncier (EPF) de La Réunion. Précisant qu'entre 1946 et nos jours la population de l'île était passée de 200 000 à 800 000 habitants, Raymond Lauret a souligné que

Le second débat, très animé, a souligné les objectifs de l'autosuffisance alimentaire et d'un développement endogène. Des objectifs réaffirmés lors des États généraux de l'Outre-mer, et dont la ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, a souligné l'importance et l'urgence. Elle défendra aussi les atouts des DOM au plan européen et international.

ce sont pas moins de 120 000 logements sociaux qui doivent y être construits. Pour y parvenir, l'EPF prélève une taxe rapportant 12 millions d'euros par an qui lui a permis d'acquérir 200 hectares de terrain en moins de six ans. Jean-Louis Grandvaux a précisé que « *95 % des opérations ont été conclues à l'amiable* ».

Des EPF, pour mieux connaître les données foncières

Dominique Versini, directeur juridique de la Société de conseils expertises des territoires (SCET), est revenu sur quelques-unes des causes des difficultés d'une politique foncière en Outre-mer, notamment sur la présence forte d'un habitat informel et sans titre d'occupation. Il a souligné l'importance des EPF pour permettre notamment de « *mieux connaître les données foncières sur le terrain* ». Rôle confirmé par Jean-Luc Saint-Lambert, maire de La-Plaine-des-Palmistes à La Réunion (une des vingt-quatre communes ayant signé une convention d'objectif avec l'EPF et l'État), qui a expliqué comment l'EPF l'avait aidé à recenser tous les es-

BERTRAND DELANOË

maire de Paris



Le maire de Paris a très chaleureusement accueilli ses collègues ultramarins à l'hôtel de ville de Paris – « *parce que ceux-ci représentent*

l'identité française, dans toute sa diversité. »

« *Nos préoccupations et les vôtres sont voisines* », a lancé le maire de Paris aux élus d'Outre-mer : « *Nous autres élus locaux, nous voulons être des facteurs de confiance pendant la crise, des fabricants de cohésion. Pour faire face à cette crise comme aux défis du développement durable, nous avons tous besoin de règles démocratiques efficaces, et d'un minimum de visibilité dans les politiques publiques.* »

Bertrand Delanoë a également insisté – au vu de l'importante communauté d'origine ultramarine vivant à Paris, sur « *l'identité ultramarine de l'identité parisienne. Toutes nos sources et nos origines multiples nous rendent plus intelligents ! Alors, au nom de Paris, je vous dis ma gratitude, ma détermination à faire vivre cette identité. Nous n'avons pas peur de la différence : au contraire, elle nous réjouit et nous rend forts !* »

paces vacants constructibles, et à constituer une base de données cartographique. Trois intervenants ont présenté une expérience de réalisation d'un écoquartier à Rémire-Montjoly, en Guyane : Jean Ganty, maire de la commune, a voulu développer un nouveau quartier qui soit à la fois exemplaire en matière de mixité sociale et de développement durable. Claude Hellegouarch, directeur des études de l'Établissement public d'aménagement de la Guyane, et Luc Felderman, directeur départemental de l'Équipement, ont expliqué comme cette démarche a pu se réaliser grâce à une

étroite collaboration des services de l'État et des collectivités locales, donnant naissance au seul projet d'écoquartier existant actuellement en Outre-mer - grâce à la cession gratuite de vastes terrains appartenant à l'État.

Jean-Loup Merlot, chef du département logement et aménagement durable du secrétariat d'État chargé de l'Outre-mer, a rappelé que l'État avait en effet décidé de simplifier toutes les démarches visant au développement du logement social.

Les Outre-mers au défi du développement économique

« Favoriser un développement endogène des territoires d'Outre-mer » : tel était le thème de la séance de l'après-midi, lors de laquelle ont été évoquées de nouvelles pistes ouvertes notamment par la Lodéom (loi pour le développement économique de l'Outre-mer) et par les derniers États généraux de l'Outre-mer. Jean-Bernard Nilam, chef du département de la vie économique au ministère de l'Outre-mer, est venu rappeler les grands axes de la loi pour l'autosuffisance alimentaire et le développement endogène, avec focalisation sur des secteurs prioritaires : tourisme, énergies renouvelables, protection de l'environnement, agronutrition et technologies de l'information et de la communication. Toutefois, soulignant l'existence de « 90 % de très petites entreprises en Outre-mer », Guy Losbar, maire de Petit-Bourg (Guadeloupe) et gérant de société, a évoqué l'inadéquation de la loi en matière d'aide au démarrage et au suivi de ce type très particulier d'entreprises. Il a suggéré la création de « clubs d'investissements orientés vers les banques locales ». Et d'ajouter que les États généraux de l'Outre-mer avaient proposé de créer une direction de la

concurrence pour encourager l'émergence d'un marché unique dans les Dom ainsi que les coopérations régionales. Sur la question de la défiscalisation, Jean-Bernard Nilam a indiqué qu'une réflexion était en cours sur la possibilité de conjuguer ce dispositif (qui concerne essentiellement le logement social et les établissements publics à caractère industriel et commercial) avec les partenariats public-privé (PPP).

Défiscalisation : pour l'EPCI ou l'entreprise ?

« Je suis venu dénoncer un scandale : dans cinq ans, la Guyane sera à court d'eau potable ! », s'est exclamé Rodolphe Alexandre, maire de Cayenne (Guyane). Pour éviter une explosion des prix de l'eau, l'EPCI, qui a lancé un appel à projets, souhaite utiliser le levier de la défiscalisation. Reste à savoir qui en sera le bénéficiaire : l'entreprise ou l'EPCI ? Une question importante pour le feu vert de Bercy.

« Nous sommes une banque de développement avec une mission de service public », a indiqué Catherine Le Denmat, présentant l'Agence française de développement. Une « porte

MARIE-LUCE PENCHARD
ministre de l'Outre-mer




La ministre de l'Outre-mer a indiqué que la contribution des communes au développement endogène constituait « le socle d'un nouveau modèle de développement ». Avec le ciblage à la fois sectoriel et géographique, c'est « une politique diversifiée, à l'image de ces territoires, qui est désormais inscrite dans la loi ». Il s'agit de créer des conditions favorables aux entrepreneurs, de relancer le logement social (notamment en assouplissant les conditions d'intervention de l'État sur la surcharge foncière), et de lutter contre l'habitat indigne ou insalubre. La ministre a souligné l'importance de la réévaluation des bases fiscales, avec le lancement d'un plan de cinq ans. La question de la participation du CNES au contrat de plan État-région est à l'étude pour la Guyane. Des agences régionales d'assistance technique dans les DOM vont être créées, et l'État y participera. Marie-Luce Penchard a affirmé sa volonté de « défendre les atouts de nos DOM au plan européen et international ».

d'entrée financière » qui procède à un état des lieux, établit un diagnostic et détermine les moyens à mettre en œuvre par la collectivité locale pour financer son développement. Elle a dénoncé le fait que, par temps de crise, « l'investissement devienne la variable d'ajustement », ce qui fait prendre du retard au territoire. Elle a insisté sur la nécessité d'avoir une visibilité à long terme, « sur vingt ans », qui pourrait servir de fil conducteur au fur et à mesure des mandats municipaux.

En conclusion de ces échanges, René Noël, président de l'Association des maires de Guadeloupe, a invité l'AMF à venir dans les DOM : « Nous faisons 8 000 km pour venir au Congrès, il serait bon de se voir dans l'intervalle pour pérenniser nos actions : entre deux congrès, c'est long ! »

JACQUES PÉLISSARD président de l'AMF



Le président de l'Association des maires de France a dit sa joie de retrouver ses collègues ultramarins, « à un moment où l'Outre-mer est à la croisée des chemins ». Suite aux mouvements sociaux de l'hiver dernier, le gouvernement a « engagé une véritable expertise de la situation » qui a révélé « nombre de difficultés et d'attentes » : inadaptation des formations pour lutter contre « un chômage endémique », déficit de foncier viabilisé, nécessité de protéger et de valoriser « un patrimoine naturel absolument unique ». Pour Jacques Péliissard, « ces événements ont été le révélateur d'une crise structurelle grave ». Aux élus d'Outre-mer « qui souhaitent s'appuyer sur un État qui joue pleinement son rôle », Jacques Péliissard a réaffirmé que l'AMF est et demeurera à leurs côtés. « Après avoir écouté, a-t-il conclu, il est temps à présent d'agir : pour l'égalité des chances, pour consolider le lien fraternel entre l'Hexagone et l'Outre-mer. »

**N° SPÉCIAL 92^e CONGRÈS
DE LA LETTRE DES MAIRES DE FRANCE**
41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07
Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.

Directeur de la publication : Nicolas Basselier -
Rédacteur en chef : Antoine Blouet - **Éditeur :** Carine Collard - **Rédaction :** Maires de France et départements AMF - **Mise en page :** Maires de France.